



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E86808

VALABLE JUSQU'AU 14/09/2024

ÉDITÉ LE 28/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2008

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 2010 B 01305

Siret : 504 049 065 00064

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 25 3231 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75188446

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75188446

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : CETIH RENOV BRETAGNE

3 RUE PAUL SABATIER
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 40 30 19 97

Fax : 02 40 30 26 34

Portable :

Site Internet :

E-mail : lbensaidoun@neovivo.fr

Responsabilité légale :
CETIH RENOV (820 979 896) / CETIH RENOV (820 979 896)

Effectif moyen : 55 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/09/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.